



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Licence Professionnelle

par apprentissage

Energie et Génie Climatique
spécialité

Intelligence Technique et Energétique
du Bâtiment



L'apprentissage

BÉNÉFICIAIRES



Le contrat d'apprentissage s'adresse :

- Aux jeunes âgés de 16 ans à moins de 31 ans (à la date de début du contrat d'apprentissage).
- Aux Français, ressortissants de l'Union européenne ou étrangers en situation régulière de séjour.

Nature du contrat :

- Contrat de travail de type particulier qui donne à l'apprenti le **statut de jeune salarié** lui assurant une formation dispensée dans l'entreprise et au CFA
- La durée du contrat est de **1 an à 3 ans**, selon le diplôme préparé. Le contrat d'apprentissage prévoit une **période d'essai de deux mois**.

RÉMUNÉRATION

L'apprenti perçoit un salaire déterminé en **pourcentage du SMIC ou du Salaire Minimum Conventionnel (SMC)** s'il est plus favorable que le SMIC.

Son montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage.

Le salaire brut est égal au salaire net. Il n'y a pas de charges sociales pour l'apprenti, y compris CSG et CRDS.



Age du jeune	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Moins de 18 ans	25 %	37 %	53 %
De 18 ans à moins de 21 ans	41 %	49 %	65 %
21 ans et plus	53 %	61 %	78 %

Cas particuliers :

- ✓ Pour les contrats de type public, il est d'usage de **majorer** ces pourcentages de **20 points**.
- ✓ Tout jeune intégrant une **Licence professionnelle ou un Master 2** est rémunéré selon une **deuxième année**.
- ✓ Lorsqu'un apprenti conclut un nouveau contrat d'apprentissage avec le même employeur, sa rémunération est au moins égale à celle qu'il percevrait lors de la dernière année du contrat précédent.

Licence Professionnelle

Intelligence Technique et Énergétique du Bâtiment

Conception, réhabilitation et maîtrise de l'énergie de l'habitat –
Automatismes du bâtiment – Gestion technique centralisée

Alternance : 17 sem. de cours / 35 sem. en entreprise

MÉTIERS VISÉS

- Technicien en bureau d'études, technicien après-vente, technicien support produit,
- Coordonnateur de travaux, responsable maintenance,
- Consultant en maîtrise des énergies, des énergies renouvelables,
- Technico-commercial,
- Chargé d'affaires, chef de projet, ...



UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

- Maîtrise et gestion de l'énergie et de l'environnement du bâtiment,
- Ingénierie et automatisation du bâtiment,
- Technique de construction et réhabilitation du bâtiment,
- Sécurité et services du bâtiment.

ADMISSION

- **L2 du domaine scientifique,**
- **DUT** : Génie Civil, Génie Électrique et Informatique Industrielle, Génie Thermique et Énergie, Mesures Physiques,
- **BTS** : Fluides – Énergie – Environnement, Étude et Economie de la Construction, Bâtiment, Contrôle Industriel et Régulation Automatique, Domotique,



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Nancy-Brabois
Génie Électrique et Informatique Industrielle

Contact pédagogique 03 83 68 44 45

Contact apprentissage 03 72 74 04 20

candidat.iteb@cfa-univ-lorraine.fr

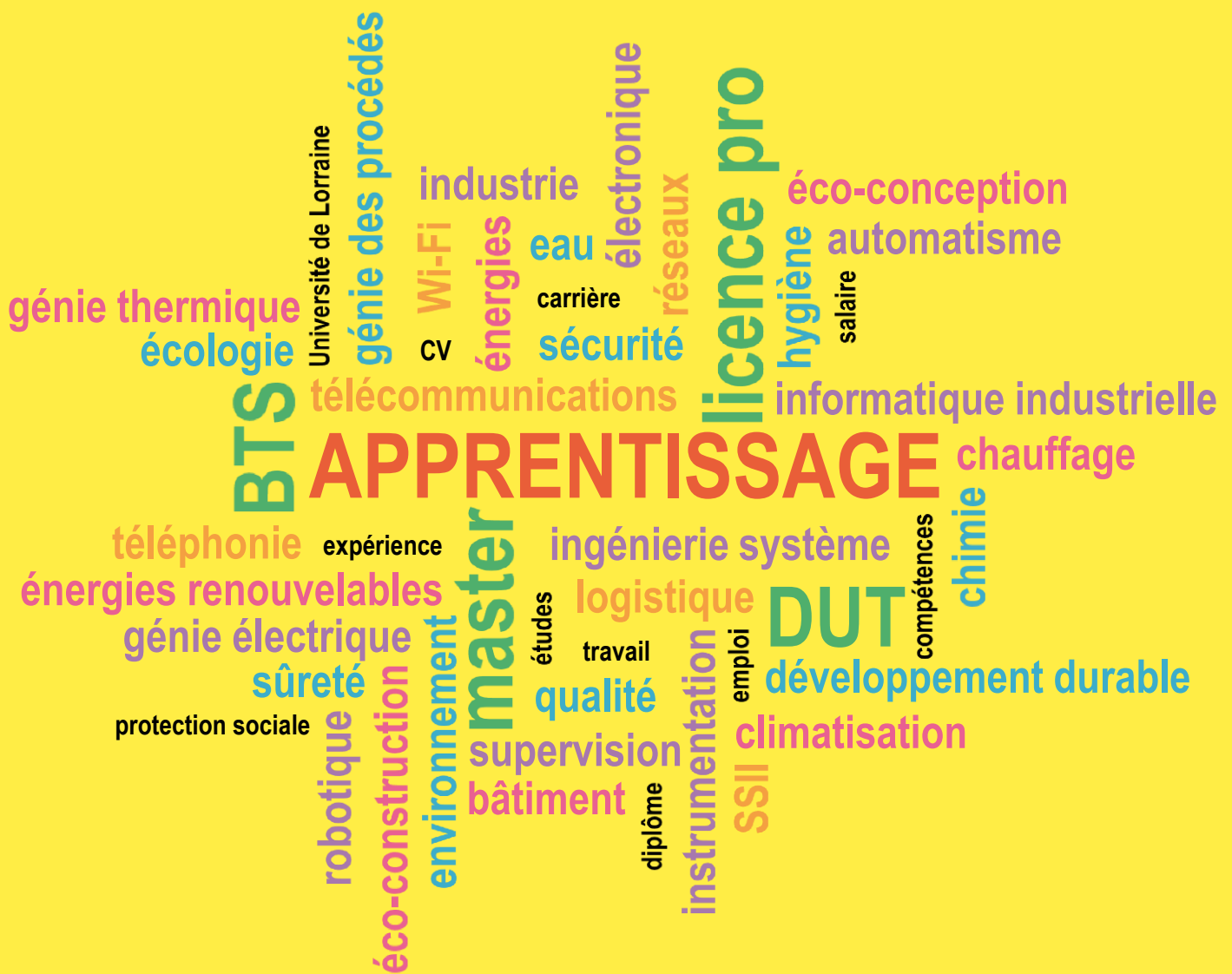


UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Centre de Formation d'Apprentis – Université de Lorraine
Rue du Doyen Urion – BP 90137 – 54601 Villers-lès-Nancy
03 72 74 04 20 – contact@cfa-univ-lorraine.fr



Centre de Formation d'Apprentis

Rue du Doyen Urion – BP 90137 – 54601 Villers-lès-Nancy
 03 72 74 04 20 – contact@cfa-univ-lorraine.fr

www.cfa-univ-lorraine.fr

